



L'assurance moto sans problème.

Service Manifestations Sportives
11A, Quai Conti – 78431 LOUVECIENNES CEDEX
Tél. : 01 39 10 52 03 – Fax : 01 41 30 88 89

DEMANDE D'ADHESION 2009

Contrat « RC Circulation sur Circuit Journalier »

Valable uniquement pour les deux roues motorisées

(A retourner complété à l'adresse ci-dessus, accompagné
du règlement correspondant à l'ordre de FMA)

Lieu / Circuit :

Date :

Organisateur :

Objet : La présente assurance couvre la circulation du véhicule ci-dessous désigné pour la circulation des deux roues motorisées **sur circuit**, en dehors de toute compétition ou non.

Garantie : Responsabilité Civile Circulation sur un circuit permanent homologué en dehors de toute compétition.

Exclusions : Les dommages matériels causés aux autres utilisateurs du circuit.

INFORMATIONS SUR LE VEHICULE

NOM	MARQUE	TYPE	N° Immatriculation ou de série/ châssis

Prime : 14 € par véhicule et par jour

SA au capital de 61 654 € - Société de Courtage en Assurance - RCS B 409 206 836 – adhérent à l'ORIAS sous le N° 07 000 602 (site : www.orient.fr). Responsabilité Civile Professionnelle et Garanties Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Notre activité est placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle des Assurances et Mutuelles (61 rue Taitbout 75009 PARIS), conformément à la loi sur l'intermédiation en assurances, la liste de nos compagnies partenaires est disponible sur simple demande.